

Consolidation de l'ancrage territorial d'Orange France

Ce dossier passe pour la 2^{ème} fois devant l'instance, mais n'apporte que très peu de compléments. Pour rappel, ce projet consiste, d'après la direction, à renforcer les coopérations entre acteurs et entités à 3 niveaux : entre les Unités Opérationnelles (UO) et la maille territoriale pertinente, entre les Directions Métier (DM) et les UO, et entre Directions Nationales (DN) et Directions Orange (DO).

Concrètement, cela se matérialise par le passage 9 à 5 DO en métropole...

Le point présenté en décembre permet de prendre connaissance des 5 chefs de projet tout juste nommés : Patricia GORIAUX (Sud), Pierre JACOBS (Ouest et Normandie-Centre), Olivier MAST (Nord-de-France), Valérie THEROND (Centre-Est), et Laurence THOUVENY (Ile-de-France).

Leur premier travail consistera, entre autres, à réfléchir à l'articulation DO-DN.

Quelques précisions ont également été données :

- sur l'organisation de la Direction Client, il a été décidé, pour simplifier, de rattacher hiérarchiquement les RCZ au Directeur Clients adjoint.
- L'équipe « Réclamations à la présidence » de la future DO Sud / Sud-Ouest sera rattachée à la Direction Expérience Clients, et non sous la responsabilité du Directeur de la Direction Clients comme indiqué dans le dossier d'octobre.

La délégation FOCOM, attendait de ce point d'étape des réponses à nos questions posées dès l'ouverture du dossier en plénière CCUES d'octobre, notamment des précisions sur la gouvernance DO-DN, son articulation, ainsi que les mesures d'accompagnement associées. Mais malheureusement cela n'a pas été le cas. Ainsi, nous avons dû reposer bon nombre de nos questions restées sans réponse.

Par ailleurs, nous avons de nouveau demandé que ce dossier soit présenté en information/consultation dans tous les CE de DO et Division concernés, et avons donc proposé et voté avec l'ensemble des élus une résolution en ce sens. Ce à quoi la Direction a répondu qu'il n'y aura pas d'information/consultation locale : seul le CCUES sera consulté car le projet est, selon elle, une initiative nationale qui ne comprendrait pas de déclinaisons locales.

Mise en œuvre du nouveau modèle d'organisation des Unités d'Intervention, point à date

Pour rappel, le projet « Modèle UI 2019 » consistait à fusionner quelques Unités d'Intervention (UI) et homogénéiser les organisations de chaque UI, avec entre autres un Département Intervention Réseaux (DIR) par zone géographique, un Département Intégration Opérations Complexes & pilotage Entreprise (DIOCE), un Département Interventions Sous-Traitées (DIST), un Département pour les prévisions et l'adéquation activités/ressources, un Département d'appui Intervention et pilotage clients, un Département de Production Réseaux, et un département pour les activités support. Côté force au travail, les perspectives de départs en 2018 et 2019 annonçaient près de -21,21 % sur 2 ans, les recrutements limitant théoriquement cette baisse à -16 % soit environ 14 250 salariés. Le calendrier de mise en œuvre est laissé à l'appréciation de chaque Directeur Orange, avec une préconisation avant S1-2019.

Ce point d'étape intègre donc le déploiement des fusions des UIs, indiquant qu'elles étaient déjà en place dès le début du projet pour les DO Nord-de-France, Antilles-Guyane, et Réunion-Mayotte, qu'elles sont maintenant réalisées pour les DO Sud-Ouest, Ile-de-France, Normandie-Centre, Ouest, Est, et toujours en cours pour les DO Centre-Est, Sud-Est, et Sud (fin prévue fin T1-2019). Cependant, l'organisation type des UI, homogénéisée, est plus ou moins déployée, en fonction de la situation initiale plus ou moins proche de la cible.



Pour FOCOM, cette fusion des UI à la maille DO est tout simplement la conséquence de la forte diminution du nombre de salariés. Elle n'améliore en rien les conditions de travail des salariés, bien au contraire puisqu'elle va se traduire par une charge supplémentaire sur les équipes managériales, sur leurs fréquences de déplacement, générant un sentiment d'éloignement et d'isolement pour les salariés restant sur les petits et moyens sites.

FOCOM considère qu'il n'y a pas de fatalité, et qu'il est encore temps de renforcer les UI au lieu de les vider, de cesser de centraliser l'activité qui reste au sein d'Orange et surtout, de cesser le recours à la sous-traitance.

Adoption des budgets AEP et ASC 2019

Les budgets 2019 sont calculés sur 11 mois de dotation, car l'entreprise ne versera pas le mois de décembre 2019 pour cause de passage en CSE.

Budget fonctionnement : 18 Pour (CFDT, CGT, SUD, FOCOM, CFTC, STC) 6 Contre (CFE-CGC) 1 Abstention (UTT-UGTG)

Budget ASC : 16 Pour (CFDT, CGT, SUD, FOCOM) 6 Contre (CFE-CGC), 2 Abstentions (CFTC, UTT-UGTG) (STC) n'a pas pris part aux votes.

